

COMMUNE DE LA COUTURE

UN ESPACE DE DÉMONSTRATION DES DIFFÉRENTS MILIEUX NATURELS ET DE LEUR MODE DE GESTION

La commune de La Couture dispose d'espaces naturels et semi-naturels intéressants aux niveaux écologique et paysager. Cependant, ces espaces sont d'une taille réduite, parfois très fréquentés et répartis dans la commune sans réelle connexion. Le parc de 3M, situé au cœur de la commune et à proximité immédiate du centre village et des écoles, présente l'opportunité de création d'un site de détente et de découverte de l'environnement et de la biodiversité régionale.

Ce parc permet une approche diversifiée de la gestion d'espaces naturels et de leurs aménités :

- de gestion sur des milieux naturels différents : prairies, cours d'eau, mare, haies... d'opérations de type lagunage naturel, haies tressées de saules verts, aménagement des blockhaus...
- d'espaces de loisirs et d'espaces en gestion raisonnée ; de circuits de randonnée et d'interprétation pédagogique sur les milieux naturels, les espèces et la mode de gestion écologique approprié.

Ce projet s'est construit grâce à l'association de plusieurs partenaires du domaine de l'écologie et des structures d'insertion en gestion écologique : le CPIE Chaîne des Terrils, Noeux Environnement et RéAGIR.

Coordonnées

Commune de La Couture

Mairie de La Couture

29, rue de Rietz

62 136 La Couture

Tél : 03 21 26 79 23

➤ DEUXIÈME ÉTAPE : MOBILISER ET INTERROGER LES HABITANTS

Pour rassembler autour du projet et favoriser l'appropriation du patrimoine naturel par les habitants et techniciens, **la mise en place d'un dispositif de concertation** paraît indispensable. A Grande-Synthe, des réunions de quartier ont permis aux habitants de s'exprimer sur les choix d'aménagements par rapport aux propositions construites d'après les conclusions du diagnostic écologique (cf. schéma en page 19). Les

habitants ont ensuite dialogué puis validé un projet, qui demeure en exposition en maison de quartier le temps de sa réalisation afin de montrer l'évolution des travaux. Cette phase de concertation a permis aux habitants de **devenir acteurs du projet de reconquête des espaces à vocation de nature.**

DE LA CONCERTATION AU PARTENARIAT

La concertation avec les différents acteurs (population, agriculteurs, DDE, Agence de l'Eau...) qui gèrent des espaces de nature permet de les sensibiliser à la pratique de la gestion différenciée dans le cadre notamment de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue. Ainsi, la mise en place de comités de pilotage regroupant différentes parties prenantes lors de la mise en œuvre de la trame verte et bleue par Lestrem Nature a abouti à de nouveaux partenariats avec des acteurs concernés par la gestion d'espaces verts. Ils ont contribué à la mise en œuvre

d'une gestion écologique des bords de routes et à la réflexion sur les essences à planter avec la DDE.



Les savoir-faire à disposition des collectivités

➤ CPIE CHAÎNE DES TERRILS

Le CPIE Chaîne des terrils accompagne depuis une dizaine d'années le projet de Lestrem et des communes voisines. Pour la structure, la gestion différenciée s'apparente à une gestion des milieux, c'est-à-dire à la gestion écologique des bords de routes, des berges voire des rivières (avec l'implantation d'espèces végétales aquatiques qui permettent de préserver les berges). Ainsi, la méthode proposée par le CPIE Chaîne des terrils permet de passer **d'une stratégie de gestion différenciée en fonction des usages qu'en fait la société à une démarche plus large qui vise à retracer une mosaïque d'habitats naturels**. Cette méthode peut donc servir de transition entre une politique de gestion différenciée des espaces verts et la mise en place d'une trame verte.

Les différentes initiatives évoquées ont notamment eu pour développement la création d'entreprises d'insertion sur les métiers de la gestion écologique, comme Réagir à Lestrem et les Ateliers verts à Sully sur la Lys.

➤ MISSION GESTION DIFFÉRENCIÉE

La Mission Gestion Différenciée a pour objectif de développer la mise en œuvre et les techniques de la gestion différenciée. Cette mission intervient auprès des collectivités en accompagnement des porteurs du projet. Elle a notamment accompagné des collectivités pour mettre en œuvre des expérimentations sur la gestion écologique des parcs d'activités et la mise en place de la communication auprès des habitants par le biais d'un jardin.

Elle propose un ensemble d'outils de sensibilisation (poster, panneaux d'exposition...) à destination des collectivités pour faciliter la mise en œuvre de la sensibilisation des habitants.

Les actions développées sont notamment :

- **L'accompagnement des collectivités** en amont de la mise en œuvre pour aider à la mise en route de la démarche, notamment sur les actions de sensibilisation, l'organisation du programme d'action ...
- **Le développement d'outils de sensibilisation et d'accompagnement, ainsi que de guides méthodologiques ;**
- **L'organisation de journées de rencontre et d'échanges ;** l'objectif de ces journées étant de favoriser le débat entre élus et techniciens et de faciliter la mise en réseau des acteurs.

Susciter les pratiques volontaires des particuliers

Enfin, il est important de ne pas oublier les particuliers et leurs jardins, qui peuvent être acteurs de la continuité écologique des espaces. Là encore, il suffit souvent de simples explications argumentées pour impulser un changement comme la plantation d'espèces locales.

ESSAIMAGE DE LA TECHNIQUE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE AUX PARTICULIERS

Grande-Synthe organise des week-ends nature et des chantiers animés par des techniciens des espaces verts de la Ville qui ont ensuite permis de sensibiliser et de former les habitants à la gestion différenciée, tout en favorisant le relais d'information par des médiateurs (notamment les particuliers, les agents techniques et les associations). Les week-ends nature (3 demi-journées par mois) ont lieu sur des thématiques variées (reconnaissance des arbres, etc.). Réalisés avec des agents techniques, ces chantiers ont amené des particuliers à reproduire chez eux cette pratique de gestion par des échanges de conseils, voire à la relayer auprès d'autres particuliers.

Suite à deux années de gestion différenciée, la mairie de Villeneuve d'Ascq a créé "le jardin au naturel", situé à la ferme du Héron, afin d'étendre cette pratique écologique à toutes les échelles du territoire, notamment au travers des particuliers.

Ce **jardin au naturel reproduit un jardin de ville en intégrant des espèces floristiques régionales, des techniques écologiques.**

Les moyens développés sur le site sont facilement transposables chez un particulier. De plus, le service éducation à l'environnement met en place des consultations et des journées thématiques auprès de la population et des promoteurs. Ainsi, les visites guidées de ce site favorisent la compréhension des enjeux de la biodiversité, l'appropriation et la reproduction de ces techniques chez les particuliers.

- "La vocation pédagogique de ce jardin vise :*
- *à promouvoir la biodiversité en espérant faire se rencontrer des initiatives et faire essaimer le concept ;*
 - *d'un point de vue économique à investir sur les techniques alternatives (mulching, moyens de luttés biologiques) plutôt que sur les intrants ;*
 - *valoriser les fournisseurs locaux en plantes régionales."*

Coordonnées

Villeneuve d'Ascq

Mairie de Villeneuve d'Ascq
Jean-Luc Delavelle
Tél : 03 20 43 19 50

D'autres actions de groupements de commune (Fleurbaix, communautés de communes du Pays de Pévèle) en lien avec le Centre Régional de Ressource Génétique ont répondu à l'opération "vergers d'antan" afin de réinstaller des espèces fruitières anciennes chez les particuliers.

POUR UN JARDIN AU NATUREL

La Maison du Jardin propose des techniques de jardinage alternatives à l'utilisation des produits chimiques à destination des jardiniers individuels ou associatifs. Elle mutualise les compétences régionales des acteurs du jardin écologique en impulsant la synergie de réseau, et en échangeant sur les techniques alternatives. Elle propose par exemple des fiches techniques sur l'utilisation de l'ortie comme engrais naturel et activateur de croissance. Par ailleurs, elle

assure la promotion des plantes indigènes et de semences de variétés anciennes.

Coordonnées

Maison du Jardin

03 20 17 11 26
Mél : mdj-chantier@nordnet.fr
www.lamaisondujardin.org

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA DÉMARCHE DE GRANDE SYNTHÉ: DÉMARCHE DE PROJETS ET SA RÉALISATION EN SIMULTANÉ

Ce tableau a pour objectif de montrer les phases simultanées de mise en place du projet et de l'organisation de la sensibilisation, la concertation, la communication avec les parties prenantes.

DÉMARRAGE PROGRESSIF	MISE EN ŒUVRE D'UNE PLANIFICATION DE GESTION DES ESPACES DE NATURE	ORGANISATION DE LA COMMUNICATION ET DE CONCERTATION
Zone de tests écologiques et VALORISATION DES RÉSULTATS OBTENUS		Exposition des résultats aux agents techniques, à la population
Construction de projets par quartier		Première sensibilisation Clefs de compréhension pour la population et les agents techniques
	Etape 1 : Diagnostic quantitatif et qualitatif de l'ensemble des espaces de nature	Première concertation en groupe de travail avec les élus, les techniciens et le service espaces verts pour une action transversale.
	Etape 2 : Enjeux des espaces, définition des objectifs et orientations d'aménagement et de gestion	Double concertation <ul style="list-style-type: none"> • Avec les habitants sur les choix d'aménagements de leur quartier • Avec les acteurs (DDE, agriculteurs ...) pour sensibiliser à la pratique de la gestion différenciée. Mise en place du comité de pilotage
	Etape 3 : Définition des opérations des actions de partenariat, d'aménagement d'espace suite à la concertation et mise en place le plan de gestion écologique	Sensibilisation des habitants sur les aménagements prévus
	Etape 4 : Programmation des actions dans un carnet de bord	Sensibilisation par la découverte de l'amélioration de leurs espaces de nature
	Etape 5 : Evaluation globale à l'échelle de la collectivité	VALORISATION DES RÉSULTATS OBTENUS

CLÉS POUR LA LECTURE

Cette fiche est la première pierre d'une nouvelle collection du Centre Ressource du Développement Durable sur l'environnement : la Collection "Gestion durable des ressources naturelles".

Cette fiche ressource apporte les clés méthodologiques pour l'évolution d'une gestion "classique" à une gestion écologique. Elle s'inspire de l'expérience de Grande-Synthe pour proposer une démarche de projet qui considère les besoins de la population et les impératifs écologiques (la méthodologie que vous trouverez dans le tableau en page 19, s'inspire et retrace l'expérience de Grande-Synthe).

Pour aller plus loin...

Encore plus de contacts à l'intérieur de ces pages...

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Maison du Parc
4 cour de l'abbaye - B.P. 3
59550 Maroilles
Tél : 03 27 77 51 60
www.parc-naturel-avesnois.fr/

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Maison du Parc
B.P. 22 - 62142 Colbert
Tél : 03 21 87 90 90
www.parc-opale.fr/

Parc Naturel Régional Scarpe Escaut Maison du Parc

357, rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél : +33 (0)3 27 19 19 70
www.pnr-scarpe-escaut.fr/

Centre de phytosociologie de Bailleul

Hameau de Haendries
59270 BAILLEUL
Tel: 03 28 49 93 07
<http://www.cbnbl.org>

Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais

4, allée Saint-Eloi
59118 Wambrechies
Tél : 03 28 04 53 45
www.conservatoiresitesnpc.org/

EDEN 62

Espace Départementaux Naturels du Pas de Calais
Rue de Poitiers
62240 Devres
03 21 32 13 74
www.eden62.fr/

Conseil Général du Nord

Service Espaces Naturels Sensibles
51, rue Gustave Delory
Hôtel du département
59 000 Lille

Sailly sur la lys

Services techniques
1435, rue du Fief
62 840 Sailly sur la lys
Tél : 03 21 65 34 65

Master 2 "Gestion de la Biodiversité et des Ecosystèmes Continentaux et Côtiers" (ex DESS GRNR)

Nina Hautekèete et Yves Piquot
Laboratoire de Génétique et d'Evolution des Populations Végétales
UMR CNRS 8016
Université de Lille I, bât. SN2
F-59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
tél: +33 (0) 3 20 43 67 48

Ressources documentaires

Fiches Pratiques pour la gestion différenciée... (documents pédagogiques issus de l'expérience de Sailly sur la Lys) Disponibles au Cerdd, 03 21 08 52 40, mél mdecima@cerdd.org

Mission Bassin Minier, **La gestion différenciée des espaces "ou comment accompagner la réalisation de la trame verte ?"**, 2004, 15 p.
accueil@missionbassinminier.org

Mission gestion différenciée, **Guide gestion différenciée - Pour un fleurissement raisonné des villes**, Mars 2004, 27 p.
www.gestiondifferentiee.org/

Chantier Nature, **Le Guide des plantes sauvages**, 2003, 14 p.
www.chantiernature.org

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais, **Recueil sur la renaturation d'espaces : concepts, démarches, exemples, mises en œuvre**, 2003, 208 p.
www.conservatoiresitesnpc.org/

IBGM (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement), **Maillage vert et bleu**, 2000, 18 p.

IBGM, **Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois**, 1999, 23p.
www.ibgebim.be

Remerciements

Le Cerdd souhaite remercier Yves Caestecker et Sabrina Degognie (ville de Grande-Synthe), Fabrice Truant (Communauté Urbaine de Dunkerque), Alexandra Quenu et Arnaud Adelski (Mission Gestion Différenciée), ainsi que Philippe Cannesson (CPIE Chaîne des Terrils) pour leur contribution et le partage d'expériences ayant permis la réalisation de cette fiche.

Le Cerdd souhaite également remercier l'Institut Angénius ainsi que sa présidente, Thanh Nghiem, pour le pilotage de la rédaction de cette publication.



"Gestion différenciée des espaces verts changeons de cultures !", Collection "Gestion durable des ressources naturelles".

Une publication du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) - 2005
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62750 Loos-en-Gohelle
Tél : 03 21 08 52 40

Direction de la publication : Ingrid Brugioni
Rédaction : Cerdd
Crédits photos : Cerdd, Ville de Grande-Synthe
Maquette : Studio Poulain - Lille

Imprimé sur papier recyclé